



Demande photo d'enfance pour séminaire professionnel

Par Benefa

Bonjour,
En vue de la préparation d'un séminaire, j'ai un formulaire d'inscription à remplir, qui demande une photo de moi avant mes 5 ans. L'inscription est impossible sans l'ajout d'une image.
La raison n'est pas indiquée. J'ai appris que c'était pour un atelier de cohésion d'équipe.
Ont-ils le droit de demander cette photo ?
Personnellement, cela me dérange.
Merci de votre réponse.

Par jodelariege

bonjour
ils ont le droit de demander mais vous avez le droit de refuser....
dans quel but cette photo? dire "oh qu'il était mignon ! ou moche ! ou gros!....."??
vous pouvez dire que les photos sont chez vos parents et qu'ils refusent de les donner ...

Par Benefa

Merci
Je crains aussi, avec cette idée, les dérives de moquerie, la gêne pour les personnes aux enfances chaotiques etc...
Je vais mettre une photo de chaton ;)

Par jodelariege

pourquoi pas...

Par Isadore

Bonjour,

Si c'est dans le cadre d'un séminaire organisé par votre employeur, on ne peut évidemment pas vous l'imposer (RGPD, tout ça).

Un chaton, c'est très bien, sinon vous pourrez trouver des images de bébé ou d'enfants sous licence libre ou dans le domaine public sur certains sites. Qui saura que ce ravissant bambin n'était pas vous ?
[url=https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Portrait_paintings_of_Louis_XIV_of_France_as_a_child]https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Portrait_paintings_of_Louis_XIV_of_France_as_a_child[url]

Il n'y a rien qui ressemble plus à un bébé qu'un autre bébé.

Par Xav84

Bonjour,

Les réponse données par les autres participant sont très jutes.

Solution alternative, l'usage d'un IA pour générer une photo d'enfant vous ressemblant un peu.
FaceApp, Remini, Artbreeder, ce ne sont pas les outils qui manquent.

Par Benefa

Merci pour vos réponses.